

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 7 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 06	Reprise de l'audience du 6 juillet 2017
9 h 06	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 07	<p><u>M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse (Gaz Métro) produit :</u></p> <p><u>B-0258</u> : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement n° 1 (pièce Gaz Métro-18, document 13)</p>
9 h 08	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse fait le point quant aux diverses demandes de la Régie énumérées aux pages 152 et suivantes des notes sténographiques de l'audience d'hier. Entre autres, il mentionne qu'elles demanderaient des semaines de travail, alors que la Régie aimerait les obtenir avant les plaidoiries. Il offre de déposer, d'ici la fin de la journée, un document qui permet de constater des projections aux 5/7 au niveau des résultats et mentionne que des témoins pourraient être disponibles en début de semaine prochaine pour répondre, le cas échéant, aux questions sur ce document
9 h 12	M <sup>e</sup> Simon Turmel indique que la Régie va revenir après la pause sur ce qu'elle recherche exactement
9 h 13	Commentaires de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse relativement à l'incident de gaz survenu sur la rive sud de Montréal hier
9 h 15	<p><u>Affirmation solennelle :</u></p> <p><u>Isabelle Lemay</u>, qui témoigne sous la même affirmation solennelle <u>Caroline Provencher</u>, chef de service, expertise marge brute chez Gaz Métro, 1717, du Havre, Montréal <u>Sylvain Tremblay</u>, conseiller senior, tarification chez Gaz Métro, 1717, du Havre, Montréal</p> <p>Témoins du panel 8 qui témoigneront sur l'amortissement du CFR quant aux manques à gagner en transport et équilibrage et fonctionnalisation des coûts échoués en transport</p>
9 h 15	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse annonce que les témoins sont prêts à être contre-interrogés
9 h 16	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher et Tremblay par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
9 h 18	Intervention de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse. Il demande des précisions à M <sup>e</sup> Sarault quant à son approche
9 h 19	M <sup>e</sup> Sarault explique son approche
9 h 19	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse est d'accord avec l'approche de M <sup>e</sup> Sarault
9 h 21	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher et Tremblay par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
9 h 23	<u>Objection de M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse</u> (la question a été posée hier et une réponse a été donnée)
9 h 24	M <sup>e</sup> Turmel demande à M <sup>e</sup> Sarault s'il ne pourrait pas poser sa question de façon plus factuelle

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 7 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 24	Représentations de M <sup>e</sup> Sarault
9 h 26	Réplique de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
9 h 27	M <sup>e</sup> Sarault suggère d'y aller autrement
9 h 28	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher et Tremblay par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
9 h 34	<u>Objection par M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse</u> (des réponses ont été données par le témoin Regnault hier)
9 h 35	Réplique de M <sup>e</sup> Sarault
9 h 35	Réplique de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
9 h 36	Supplique de M <sup>e</sup> Sarault
9 h 36	M <sup>e</sup> Turmel suggère une formulation de question à M <sup>e</sup> Sarault
9 h 36	Commentaire de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse sur la formulation proposée par M <sup>e</sup> Turmel
9 h 37	La formation délibère
9 h 38	M <sup>e</sup> Turmel suggère que M. Vincent Regnault se joigne au panel 8
9 h 39	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse est d'accord avec cette suggestion
9 h 40	M. Vincent Regnault se joint au panel 8 et témoignera sous la même affirmation solennelle
9 h 41	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
10 h 01	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
10 h 01	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois pour la FCEI
10 h 09	<u>Objection par M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse</u> (le débat devrait être recentré sur la proposition qui est formulée)
10 h 10 à 10 h 15	Échanges entre M <sup>e</sup> Turmel, M <sup>e</sup> Charlebois et M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
10 h 16	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois pour la FCEI
10 h 17	Commentaire de M <sup>e</sup> Charlebois à la suite de la réponse du témoin Tremblay
10 h 18	M <sup>e</sup> Turmel donne sa compréhension de la réponse du témoin Tremblay
10 h 18	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois pour la FCEI
10 h 18	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 35
10 h 41	Reprise de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 7 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
10 h 41	Interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 49	Fin de l'interrogatoire des témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 49	Questions par M <sup>e</sup> Marc Turgeon aux témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault
10 h 55	Commentaires de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
10 h 57 à 10 h 59	Discussions entre M <sup>e</sup> Sarault et M <sup>e</sup> Turgeon
10 h 59	Réponse du témoin Tremblay
11 h 01	Questions par M <sup>e</sup> Turmel aux témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault
11 h 04	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turmel aux témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault
11 h 04	Poursuite des questions par M <sup>e</sup> Turgeon aux témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault
11 h 08	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon aux témoins Lemay, Provencher, Tremblay et Regnault
11 h 08	M <sup>e</sup> Turmel fait part que la Régie invite les avocats des différents intervenants à traiter, dans leur plaidoirie, de l'interprétation des récents amendements à la Loi sur la Régie de l'énergie à l'égard du traitement de la marge de 10 %
11 h 12	M <sup>e</sup> Vincent Locas (Gaz Métro) mentionne que les témoins du panel 7, qui ont pris place, témoigneront sur les garanties financières en transport  <u>Il produit :</u>  B-0259 : présentation power point sur les garanties financières en transport exigibles dans le cadre de projets industriels d'envergure (pièce Gaz Métro-16, document 3)
11 h 13	<u>Affirmation solennelle :</u>  Isabelle Lemay, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Vincent Regnault, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Josée Duhaime, directrice, ventes grandes entreprises chez Gaz Métro, 1717, du Havre, Montréal  Témoins du panel 7
11 h 13	Adoption de la pièce B-0259 par le témoin Regnault
11 h 13	Présentation par le témoin Regnault
11 h 28	Fin de la présentation par le témoin Regnault
11 h 29	Contre-interrogatoire des témoins Lemay, Regnault et Duhaime par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
11 h 49	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lemay, Regnault et Duhaime par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 7 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 49	Pas de contre-interrogatoire des témoins Lemay, Regnault et Duhaime par M <sup>e</sup> Jean-Philippe Therriault (en remplacement de M <sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois) pour la FCEI
11 h 49	Interrogatoire des témoins Lemay, Regnault et Duhaime par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 51	Fin de l'interrogatoire des témoins Lemay, Regnault et Duhaime par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 51	Le témoin Duhaime est libéré
11 h 52	M <sup>e</sup> Sarault (ACIG) informe qu'il sera présent lors de l'audience à huis clos portant sur l'entreposage et confirme qu'il a signé une entente de confidentialité
11 h 53	M <sup>e</sup> Sigouin-PLasse demande si la Régie a l'intention de contre-interroger cet après-midi tous les panels qui étaient prévus en huis clos
11 h 53 à 11 h 55	La formation délibère
11 h 55	M <sup>e</sup> Turmel informe que seul le panel 6 sera interrogé cet après-midi. Les deux autres seront interrogés lundi matin
11 h 56	M <sup>e</sup> Sarault fait part que, finalement, il ne sera pas présent lors de l'audience à huis clos de cet après-midi
11 h 56	M <sup>e</sup> Therriault (FCEI) informe que lui non plus ne sera pas présent cet après-midi
11 h 57	L'audience se poursuivra cet après-midi, à compter de 13 h 15, par un huis clos
	Johanne Lebuis, greffière-audicière

## LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 7 juillet 2017

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Isabelle Lemay	2017/07/07
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Vincent Regnault	2017/07/07
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Caroline Provencher	2017/07/07
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Chef de service, expertise marge brute	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Sylvain Tremblay	2017/07/07
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseiller senior, tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Josée Duhaime	2017/07/07
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Directrice, ventes grandes entreprises	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marie-Stella Downs	2017/07/07
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseillère principale, approvisionnement gazier	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 7 JUILLET 2017**

**DOSSIER : R-3987-2016 PHASE 2**

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE  
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN  
COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2017

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (Président de la formation), de même que M<sup>e</sup> Marc Turgeon et Mme Louise Pelletier**

La procureure de la Régie est **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)**

Représentée par M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse, M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance et M<sup>e</sup> Vincent Locas

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois et M<sup>e</sup> Jean-Philippe Therriault

**GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)**

Représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEEÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**DÉBUT : 9 h 06**

**FIN : 11 h 57**

